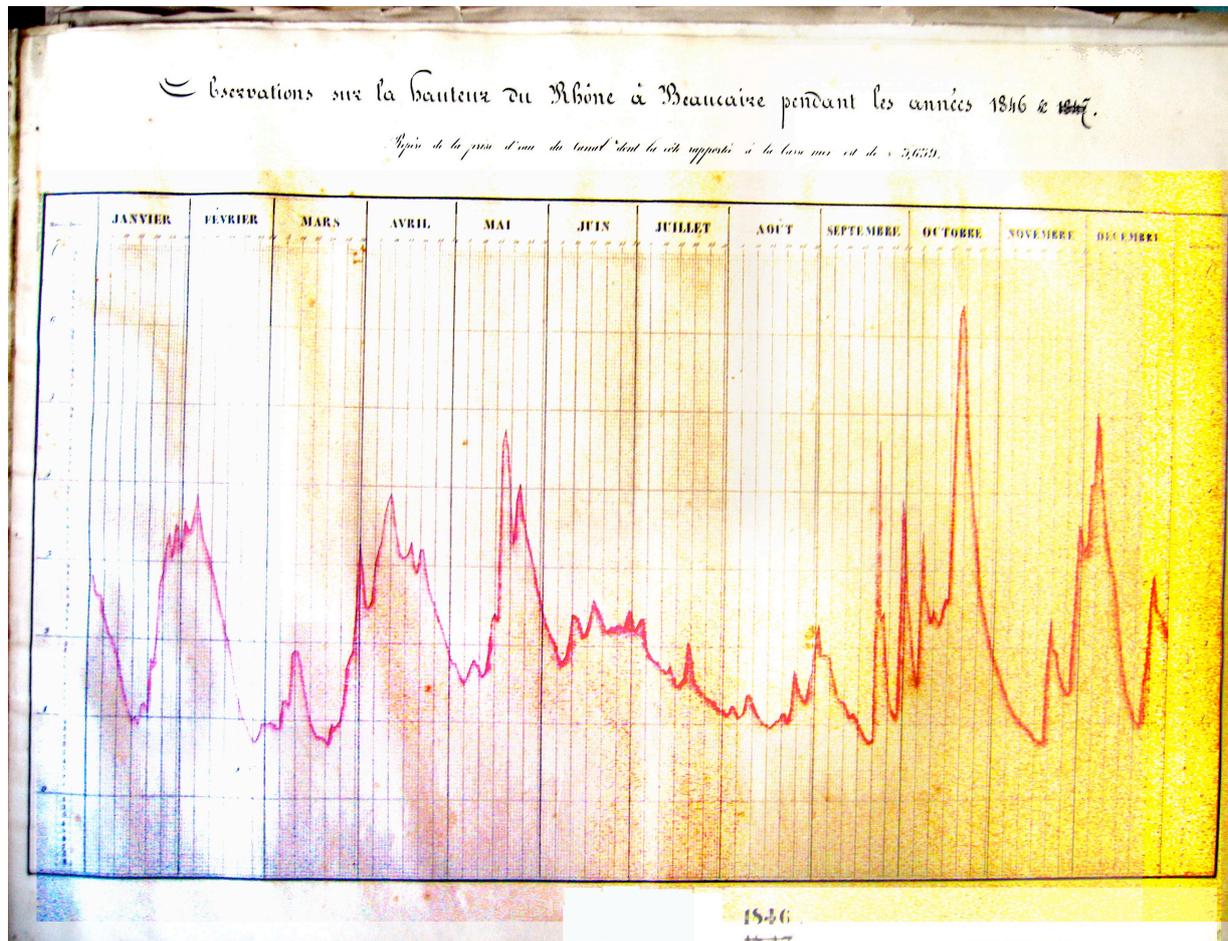


AD Hérault, 5 F 1348, Canal de Beaucaire à Aigues-Mortes. Hauteurs du Rhône à Beaucaire.



● **Mai 1846 :**

IMBEAUX, M.-E., "La Durance : régime, crues et inondations", in *Annales des Ponts et chaussées*, 7^e série, tome 3, 1892.

17 mai 1846 : la Durance marque 4,50 m à Mirabeau. Crue du 16 au 19 mai.

ADV, 3 S 485, Tableau des grandes crues de la Durance 1834-1856, 1857.

Coïncidence des maxima du Rhône et de la Durance.

Hauteurs des crues de la Durance observées à l'échelle de la martelière de Mirabeau à 8 heures du matin :

15 mai 1846 : 1,80 m.

16 mai 1846 : 3,50 m.

17 mai 1846 : 4,50 m.

18 mai 1846 : 3,25 m.

19 mai 1846 : 3 m.

20 mai 1846 : 2,50 m.

Hauteurs des crues de la Durance observées à l'échelle de la prise du canal Crillon :

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

15 mai 1846 : 2,25 m à midi.
16 mai 1846 : 2,24 m à midi.
17 mai 1846 : 3,49 m à midi.
18 mai 1846 : 2,69 m à midi.
19 mai 1846 : 1,94 m à midi.
20 mai 1846 : 1,89 m à midi.

Hauteurs des eaux du Rhône observées à l'échelle du petit bras d'Avignon :

15 mai 1846 : 2 m.
16 mai 1846 : 2,15 m.
17 mai 1846 : 3,86 m.
18 mai 1846 : 4,01 m.
19 mai 1846 : 3,97 m.
20 mai 1846 : 3,29 m.

ADV, 3 S 76 : Hauteurs du Rhône

Premier pic de crue :

17 mai 1846 : Le Rhône atteint la cote de 3,84 m à l'échelle d'Arles.
18 mai : 4,11 m.
19 mai : 4 m.

17 mai 1846 : Le Rhône atteint la cote de 4,55 m à l'échelle de Beaucaire.
18 mai : 4,72 m.
19 mai : 4,47 m.

Deuxième pic de crue :

23 mai 1846 : Le Rhône atteint la cote de 3,70 m à l'échelle d'Arles.
23 mai 1846 : Le Rhône atteint la cote de 4,05 m à l'échelle de Beaucaire.

AD Rhône, S 1507, Relevé des crues de débordement observées aux échelles rhônométriques de 1816 à 1861, destiné à l'inspecteur des Ponts et Chaussées, Belin, Lyon.

18 mai 1846 : Le Rhône atteint la cote de 4,01 m à l'échelle d'Avignon et 4,30 m à Pont-Saint-Esprit..

● **Septembre 1846 :**

ADV, 3 S 76 : Hauteurs du Rhône

21 septembre 1846 : Le Rhône atteint la cote de 3,95 m à l'échelle d'Arles.
21 septembre 1846 : Le Rhône atteint la cote de 4,65 m à l'échelle de Beaucaire.

ADV, 3 S 485, Tableau des grandes crues du Rhône, 1226-1856, 1857.

21 septembre 1846 : le Rhône atteint 5,80 m à l'échelle de Pont-Saint-Esprit.
29 septembre 1846 : le Rhône atteint 6,15 m à l'échelle de Pont-Saint-Esprit.

AD Rhône, S 1507, Relevé des crues de débordement observées aux échelles rhônométriques de 1816 à 1861, destiné à l'inspecteur des Ponts et Chaussées, Belin, Lyon.

21 septembre 1846 : Le Rhône atteint la cote de 4,88 m à Avignon.

PARDE, Maurice, *Le régime du Rhône*, Lyon, Géocarrefour, 2004.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Crue cévenole. Le Rhône atteint 5,80 m à Pont-Saint-Esprit le 20 septembre et 4,90 m à l'échelle d'Avignon

• **Octobre 1846 :**

IMBEAUX, M.-E., "La Durance : régime, crues et inondations", in *Annales des Ponts et chaussées*, 7^e série, tome 3, 1892.

17-19 octobre 1846 : Deux crues successives de la Durance.
 Maximums de 4,25 m à Mirabeau et de 2,94 m à Bonpas le 17 octobre.
 Maximums de 4 m à Mirabeau et 2,59 m à Bonpas le 19 octobre.

AC Pertuis, 1 D 13, délibération communale du 14 juin 1846.
 AC Pertuis, 2 Z 352, délibération du Syndicat de la Durance, 26 mai 1846.

Crue moins forte, pour la Durance, que celle de 1843. Mais elle emporte la digue nouvellement construite par la Ville de Marseille, en aval du pont de Pertuis.

ADV, 3 S 485, Tableau des grandes crues de la Durance 1834-1856, 1857.

Le maxima de la crue de la Durance ne coïncide pas entièrement avec le maxima du Rhône. Il est un peu en avance sur ce dernier.

Hauteurs des crues de la Durance observées à l'échelle de la martelière de Mirabeau à 8 heures du matin :

15 octobre 1846 : 1,30 m.
 16 octobre 1846 : 3,75 m.
 17 octobre 1846 : 4,25 m.
 18 octobre 1846 : 3 m.
 19 octobre 1846 : 4 m.
 20 octobre 1846 : 3 m.
 21 octobre 1846 : 2,50 m.
 22 octobre 1846 : 2 m.

Hauteurs des crues de la Durance observées à l'échelle de la prise du canal Crillon :

15 octobre 1846 : 1,24 m à midi.
 16 octobre 1846 : 1,31 m à midi.
 17 octobre 1846 : 2,94 m à midi.
 18 octobre 1846 : 2,04 m à midi.
 19 octobre 1846 : 2,59 m à midi.
 20 octobre 1846 : 2,34 m à midi.
 21 octobre 1846 : 2,07 m à midi.
 22 octobre 1846 : 1,89 m à midi.

Hauteurs des eaux du Rhône observées à l'échelle du petit bras à Avignon :

15 octobre 1846 : 2,50 m.
 16 octobre 1846 : 3,90 m.
 17 octobre 1846 : 5 m.
 18 octobre 1846 : 5,57 m.
 19 octobre 1846 : 5,80 m.
 20 octobre 1846 : 5,32 m.
 21 octobre 1846 : 3,86 m.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



22 octobre 1846 : 3,65 m.

ADV, 3 S 485, Tableau des grandes crues du Rhône, 1226-1856, 1857.

18 octobre 1846 : le Rhône atteint 5,80 m à l'échelle de Pont-Saint-Esprit.

19 octobre 1846 : le Rhône atteint 5,80 m à l'échelle d'Avignon, 6,42 m à l'échelle de Beaucaire et 5,04 m à l'échelle d'Arles.

Cette crue du Rhône est augmentée à Beaucaire par une crue de la Durance. Le mouvement de cette rivière fut de 2,94 m à Bonpas le 17 octobre correspondant à un débit de 2 500 m³. Crue de l'Ardèche.

ADV, 3 S 76 : Hauteurs du Rhône

17 octobre 1846 : Le Rhône atteint la cote de 4,45 m à l'échelle d'Arles.

18 octobre : 4,92 m.

19 octobre : 5,04 m.

20 octobre : 4,78 m.

21 octobre : 4,12 m.

22 octobre : 3,73 m.

17 octobre 1846 : Le Rhône atteint la cote de 5,35 m à l'échelle de Beaucaire.

18 octobre : 6,28 m.

19 octobre : 6,42 m.

20 octobre : 6,02 m.

21 octobre : 4,87 m.

22 octobre : 4,23 m.

AD Rhône, S 1507, Relevé des crues de débordement observées aux échelles rhénométriques de 1816 à 1861, destiné à l'inspecteur des Ponts et Chaussées, Belin, Lyon.

4 décembre 1846 : Le Rhône atteint la cote de 5 m à Pont-Saint-Esprit.

5 décembre 1846 : 4,85 m à Avignon.

Le Mémorial d'Aix, 18 octobre 1846.

Nouvelles diverses [Durance] :

"Depuis plusieurs jours, le ciel gros de nuages et qui versait des pluies abondantes, nous promettait quelque inondation pareille à celles qui eurent lieu en 1840. Les prévisions qui étaient faites à ce sujet se sont réalisées en partie, et nous apprenons que dans la nuit de vendredi à samedi dernier [nuit du 16 au 17 octobre, les eaux de la Durance sont sorties de leur lit et ont envahi la plaine du Puy-Sainte-Réparate par deux points différents, par la route départementale d'Aix à Pertuis qui était soumise à des travaux votés par le Conseil général et par le canal de Marseille. En suivant cette dernière direction, les eaux ont causé l'éboulement d'un remblai du canal près de la commune de Saint-Estève et elles ont également inondé une partie considérable de son territoire. Une digue, qui avait été établie sur la rive droite de la Durance dans le but de renvoyer les eaux à la prise du canal, a été emportée par les eaux qui avaient grossi considérablement. Nous ignorons encore si d'autres désastres ont eu lieu ailleurs".

Le Mémorial d'Aix, 25 octobre 1846.

Inondations :

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

"Les pluies torrentielles, qui n'ont cessé de tomber pendant plusieurs jours, devaient inévitablement causer quelque inondation pareille à celle qui vint désoler nos contrées en 1840. Déjà dans notre dernier numéro, nous entretenions nos lecteurs des dommages causés dans les communes du Puy-Sainte-Réparate et de Saint-Estève par la crue de la Durance. Aujourd'hui, ces nouvelles sont beaucoup plus générales et beaucoup plus fâcheuses et elles sont bien faites pour inspirer à tous ceux qui les liront le plus vif intérêt pour ces malheureuses populations qui, placées à côté de cours d'eau dévastateurs, sont chaque année sérieusement menacées ou atteintes dans leur vie et leurs propriétés.

Le Rhône, qui en 1840 et en 1843 avait occasionné des désastres irréparables dans les contrées qu'il parcourt, n'a pas été cette fois heureusement aussi terrible que dans les années précédentes. Ses eaux s'étaient, il est vrai, considérablement grossies, et dans la matinée du 19 le maximum d'élévation a été de 5 mètres 70 centimètres à 5 mètres 80 centimètres au-dessus de l'étiage. Aussi les populations d'Avignon, de Tarascon, d'Arles, toutes celles des petits pays placés sur les rives du fleuve étaient-elles plongées dans le plus affreux désespoir. Les désastres dont elles avaient été victimes précédemment étaient encore gravés dans leur souvenir et la cause qui les avait produit se renouvelant encore, elles désespéraient cette fois de pouvoir l'éviter. A Arles, Trinquetaille était envahie et ses communications interceptées, la lice et le quartier de la Roquette étaient inondés par la Durance qui avait débordé. Un service de bateaux s'organisait sur divers points pour servir à la circulation. Enfin, le danger était d'autant plus imminent que le bruit s'était répandu qu'une brèche avait été pratiquée dans le Trébon. Les habitants étaient dans la consternation ; heureusement, cette nouvelle ne s'est pas confirmée et il n'y a eu aucun malheur à déplorer. Dans cette circonstance, nous avons vu la population arlésienne rivaliser de zèle pour conjurer le fléau ; elle s'était portée en majeure partie sur les quais, sur les chaussées et chacun apportait dans cette œuvre son contingent de travail. Les autorités étaient là pour encourager, pour diriger les travailleurs et elles n'ont point failli en cette circonstance à leur devoir. Nous avons remarqué surtout un bon et excellent citoyen d'Arles, M. Estrangin père, qui a toujours si bien mérité de son pays, se multipliant en cette occasion, se portant sur tous les points menacés et redoublant d'activité pour stimuler les travailleurs et indiquer les mesures à prendre. Si le spectacle qui s'offrait dans cette nuit du 18 au 19 était effrayant, il était d'un autre côté plein d'une sombre majesté. Dans le silence de la nuit, on n'entendait que le mugissement des eaux du Rhône qui roulaient grosses et menaçantes et les cris d'alarme des travailleurs répandus dans la campagne ; de distance en distance brillaient des lumières qui indiquaient la présence de gens occupés le long des chaussées du Rhône, et la nature tout entière avait revêtu une teinte effrayante qui jetait dans tous les esprits une morne et profonde douleur. Le Rhône qui était parvenu à peu de choses près (18 centimètres) à la hauteur de 1840, s'est cependant peu à peu abaissé, et dans la soirée du 19, le danger était passé.

Mais il n'en a pas été de même le long de la Loire, et ce fleuve a causé des désastres épouvantables. A Roanne, ainsi que dans d'autres pays circonvoisins, des maisons ont croulé par l'effet des eaux ; l'hôtel de la poste est du nombre. Deux diligences qui n'ont pas été arrêtées devant l'inondation ont péri de la manière la plus fâcheuse. Les dégâts sont estimés à des sommes énormes et il faudra longtemps avant que ces contrées se remettent des pertes qu'elles viennent d'éprouver, etc".

Le Mémorial d'Aix, 1^{er} novembre 1846.

"Les pluies diluviennes de ces derniers jours ont eu des résultats déplorables dit Le Var. Le 16, les eaux d'un torrent près Fréjus sont sorties de leur lit et ont dégradé une partie de la route royale ; le pont de l'assassin a été emporté. Toutes les communications avec les environs ont été interceptées pendant 24 heures. Les courriers de Grasse et Nice n'ont pu

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



passer ; deux piles du pont ont été emportées. Un autre pont entre Saint-Laurent et Antibes a été entièrement détruit.

A Bargemont, dans la matinée du 16, à la suite d'une pluie battante, tous les torrents et vallons qui sillonnent le territoire de cette commune ont causé par leur débordement des ravages très considérables sur les propriétés riveraines. Celles qui étaient hors de leurs atteintes n'ont guère moins souffert par les ravines profondes que l'abondance des eaux pluviales creusait partout sur les terres généralement déclives. Tous les chemins ruraux ont été généralement dégradés et plusieurs sont devenus inaccessibles. On évalue les pertes à plus de 100 000 francs.

A Comps, dans la nuit du 15 au 16 et pendant toute la journée du 16, la rivière d'Artuby qui traverse le territoire de cette commune du midi au nord, a débordé et dévasté toutes les propriétés qui se trouvaient sur les deux rives, emportant terres et semences que l'on venait d'y jeter. Les usines, les ponts et les autres barrages qu'elle avait sur son cours ont été les uns dégradés, les autres emportés. A Bargème, le 16, une inondation terrible a causé, dans le terroir de cette commune, des dommages qu'on ne peut encore évaluer. Une grande partie des habitants se trouve ruinée.

A Callas et à Saint-Paul près Fayence, les débordements des rivières et des torrents ont causé des dommages non moins considérables ; les terrains en pente ont beaucoup souffert, toutes les plantations qui s'y trouvaient ont été emportées avec la terre végétale, et sur beaucoup de points il ne reste plus que le roc".

AC Arles, Commission centrale des Associations territoriales d'Arles et Notre-Dame-de-la-Mer, cahier N°33 du 27 janvier 1845 au 21 avril 1848, fol. 31v°-33.

Permanence du 17 octobre 1846 :

Présents : M.M. J.J. Estrangin avocat, Président Jules de Bouchaud Bussy, Bourdelon aîné.

10 heures du matin : A la suite de deux journées d'une pluie continuelle, les eaux du Rhône s'étant élevées à 4 m 40, la Commission Centrale, dûment convoquée par son Président, a cru devoir aviser par de sages mesures à la conservation des chaussées qui défendent le territoire. Elle a immédiatement invité, par l'envoi d'une circulaire, les divers syndicats et propriétaires de chaussées, à diriger des surveillants sur leurs chaussées respectives. Après s'être assuré du départ de ces surveillants, elle a été d'avis d'envoyer l'inspecteur des chaussées sur divers points pour examiner si tout le monde était à son poste.

2 heures après-midi : La crue continue – le rhénomètre marque 4 m 60.

5 heures du soir : Les eaux vont toujours en croissant.

Pour se mettre à même de répondre aux demandes de secours qui pourraient être faites pendant la nuit, la Commission décide qu'elle se réunira de nouveau à huit heures du soir.

8 heures du soir : L'inspecteur des chaussées n'étant point de retour de sa mission, on est sans nouvelles de la situation des chaussées.

Sur l'avis qui nous est donné par deux agen[t]s de police que l'eau se jour à travers un mur construit en pierres sèches par la compagnie des chemins de fer, et coupant la chaussée à l'endroit dit des trois bornes à la Cavalerie, des travailleurs sont immédiatement dirigés sur ce point. En ce moment s'élève un vent d'Est impétueux ; on craint beaucoup qu'il ne donne lieu à quelque rupture.

10 heures du soir : La crue continue – les eaux sont à 4 m 72.

Permanence du 18 octobre 1846 :

2 heures du matin : Elles sont à 4 m 95 – en ce moment, une pluie diluvienne vivement poussée par le vent, vient augmenter les alarmes.

6 heures du matin : On signale une diminution de 10 centimètres.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



9 heures du matin : La Commission centrale, ne recevant point de nouvelles certaines sur l'état des chaussées, envoie sur les trois lignes trois exprès avec mission de parcourir les chaussées jusqu'à la distance de deux myriamètres, à l'effet de lui faire rapport de leur état et du nombre des gens préposés à leur surveillance.

10 heures du matin : La crue recommence. La Commission étant informée que la roubine du domaine de Caseneuve laisse échapper un fort volume d'eau, M. le Président écrit à l'instant à M. Barbaroux, propriétaire de ce domaine, et aux syndics de la Corrège, en les invitant à prendre des mesures pour arrêter cette déperdition d'eau.

1 heure après-midi : L'inspecteur des chaussées, de retour de sa tournée sur les chaussées de la Camargue, rapporte que les chaussées n'inspirent aucune crainte malgré l'élévation des eaux et qu'elles sont pourvues de surveillants.

6 heures du soir : Les trois exprès envoyés dans la matinée pour s'informer si les chaussées n'inspiraient aucune crainte, retournant, rapportent que tout est dans l'état le plus satisfaisant.

8 heures du soir : Les habitants du quartier de la Cavalerie, effrayés des suintements qu'éprouve la partie de chaussée depuis le Bosquet jusques à l'auberge du sieur Nioussac, s'adressent à l'autorité pour demander que ce point soit réparé et surveillé.

Il est fait droit sur le champ à leur demande. Des tombereaux sont immédiatement dirigés sur cette partie de chaussée pour y transporter de la terre.

Le temps, qui paraissait n'annoncer aucun orage, se remet à la pluie. De fréquentes ondées ont lieu de temps à autre.

11 heures du soir : Les eaux se sont élevées à 5 m.

Permanence du 19 octobre 1846 :

0 heure du matin : La pluie recommence avec une nouvelle violence ; elle ne cesse que vers les 3 heures après-midi, où le temps paraît s'éclaircir.

Le rhônomètre, entièrement couvert par les eaux, ne permet plus les observations ; cependant, à en juger par l'élévation des eaux, on croît généralement qu'elles sont à 5 m 08.

5 heures du soir : On remarque une diminution de 3 centimètres. Le vent du Nord commence à souffler.

10 heures du soir : La diminution signalée continue. Le rhônomètre marque 5 m. Le reste de la nuit se passe sans événement.

Permanence du 20 octobre 1846 :

6 heures du matin : La diminution s'opère mais lentement. Les eaux sont à 4 m 85.

6 heures du soir : La diminution continue. Le rhônomètre marque 4 m 70.

Une personne arrivée des Saines-Maries annonce que les eaux ont ouvert deux brèches, l'une à Beaumettes et l'autre à Jonquières. Ces sinistres, quoique à déplorer, ne présentent aucune gravité, vu le rapprochement des dits domaines du récipient général [sic : il doit s'agir de la Méditerranée !].

10 heures du soir : Les eaux étant à 4 m 50 et toute espèce de danger ayant disparu, Mr le Président a levé la séance et s'est soussigné avec M.M. les membres présents – 20 octobre 1846.

• Décembre 1846 :

ADV, 3 S 76 : Hauteurs du Rhône

3 décembre 1846 : Le Rhône atteint la cote de 3,63 m à l'échelle d'Arles.

4 décembre : 3,62 m.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



5 décembre : 4,20 m.

6 décembre : 3,95 m.

7 décembre : 3,52 m.

3 décembre 1846 : Le Rhône atteint la cote de 4,13 m à l'échelle de Beaucaire.

4 décembre : 4,10 m.

5 décembre : 5,05 m.

6 décembre : 4,78 m.

7 décembre : 4,10 m.

AD Rhône, S 1507, Relevé des crues de débordement observées aux échelle rhônométriques de 1816 à 1861, destiné à l'inspecteur des Ponts et Chaussées, Belin, Lyon, 1857.

4 décembre 1846 : Le Rhône atteint la cote de 4,85 m à l'échelle d'Avignon.

PARDE, Maurice, *Le régime du Rhône*, t. II, Lyon, Revue de géographie, réed. 2004, p. 561.

4 décembre 1846 : 5 m à Pont-Saint-Esprit.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur